

## 1-Présentation de l'opération

<b>Opération / Operatie : Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Forest</b>	
<i>Situation existante</i>	
<b>Localisation / Locatie :</b> La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Forest sera située à l'angle de 17 rue de la Station et du Boulevard de la Deuxième Armée Britannique.	<b>Adresse actuelle:</b> <b>Adres : Rue J.-B. Van Pé, 26</b>
	<b>Superficie terrain : 840 m2</b> <b>Oppervlakte terrein :</b>
	<b>Plancher et gabarit : à terme du projet</b> <b>Vloeroppervlakte en gabarriet : R+3+T</b>
	<b>Propriétaire : Le terrain appartient actuellement à Audi Bruxelles.</b> <b>Eigenaar :</b>
	<b>Remarque : La commune de Forest va acheter ce terrain pour y développer le projet de la MD2E</b>
<i>Programme</i>	
<b>Type d'opération / Type operatie :</b>	Acquisition de terrain et nouvelle construction.
<b>Affectation / Bestemming :</b>	Projet d'insertion socio-professionnelle: création d'emplois et mise à l'emploi. Services de proximité pour les demandeurs d'emploi.
<b>Nombre de m²:</b> <b>Aantal m² :</b>	1170 m2

**Description / Beschrijving :**

La MD2E s'inscrit dans le cadre du volet social ( 5.2.B) du Contrat du Quartier Saint Denis. Ses objectifs peuvent se regrouper en trois catégories ou types de service : les objectifs transversaux, les services directs aux demandeurs d'emploi et les services au monde de l'entreprise.

**1. Les objectifs transversaux**

1.1. Fournir aux acteurs locaux - publics et privés- une infrastructure polyvalente et multimédia leur permettant d'offrir aux usagers des formations et des séminaires de haut niveau.

1.2. Faciliter aux demandeurs d'emploi l'accès aux outils nécessaires pour la recherche d'emploi, comme par exemple, l'Internet, la téléphonie, la documentation, etc.

1.3. Générer une concertation permanente entre :

- Les acteurs publics locaux de l'emploi afin d'améliorer le service aux demandeurs d'emploi.
- Les acteurs publics locaux et les acteurs privés en vue de susciter les synergies facilitant la création d'emplois et un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi.

**2. Les services directs aux demandeurs d'emploi**

2.1. Assurer un accueil personnalisé et une information judicieuse aux demandeurs d'emploi.

2.2. Au travers de Actiris, assurer l'inscription et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

2.3. Par l'accueil de la petite enfance (crèche mixte), soutenir les demandeurs d'emploi dans leur démarche.

2.4. Au travers de la coopérative d'activités (Bruxelles Emergences) encadrer les demandeurs d'emploi souhaitant créer leur propre activité.

2.5. Par la coopérative de crédit alternatif (Crédal), soutenir financièrement les demandeurs d'emploi voulant soit suivre une formation soit acquérir un outil utile à leur recherche d'emploi.

**3. Les services au monde de l'entreprise**

3.1. Mettre en place un guichet d'entreprises afin de :

- Accueillir et accompagner les indépendants qui veulent monter leur propre entreprise.
- Aider à l'obtention de subsides pour indépendants et entreprises.
- Secourir les entreprises en difficulté.

3.2. Mettre sur pied un service de placement direct pour :

- Promouvoir l'emploi pour les personnes peu ou pas qualifiées. Il s'agit d'un service fonctionnant selon la méthode SIDE qui, inspirée du modèle français d'intervention direct sur l'emploi, vise à concilier le descriptif de l'offre d'emploi avec le profil du candidat. Ce faisant, est assuré l'accompagnement de celui-ci dans ses premiers pas dans l'entreprise.
- Générer et renforcer le dialogue entre le monde de l'emploi et celui de l'entreprise.

Estimation de prix

A- Estimation du prix de l'infrastructure (construction d'un immeuble)

Niveau	Construction	TVA constr.	Honoraire AR	Ingénieurs	Coord sécu.	Quality manager	TVA sur honoraires	Total
Sous-sol /parking	60.000,00	12.600,00	3.000,00	3.000,00	600,00	600,00	1.512,00	81.312,00
Crèche	500.000,00	105.000,00	35.000,00	25.000,00	5.000,00	5.000,00	14.700,00	689.700,00
Actiris (terrain+ travaux)	350.000,00	73.000,00	24.500,00	17.500,00	3.500,00	3.500,00	10.290,00	482.290
MDE (terrain + travaux)	496100,00 + 237000,00		33275,00	24961,00	4961,00	4661,00		800.802,00
TOTAL	1.643.100	190.600	95.775	70.461	14.061	13.761	26.502	2.054.104,00

B- Estimation du prix de l'aménagement de l'infrastructure : 50.000 euros

C- Estimation des frais de fonctionnement - Gestion :

	2011	2012	2013	2014
Fonctionnement	35.000	35.000	35.000	35.000
Equipement	50.000	6.500	6.500	6.500
TOTAL	85.000	41.500	41.500	41.500

## 2- Analyse d'opportunité

**Quels sont les éléments d'information qui justifient pour la Commune l'opportunité de réaliser l'infrastructure en adéquation avec le diagnostic du quartier ?**

Les éléments justifiant la réalisation de l'infrastructure en adéquation avec le diagnostic du quartier sont :

- 1- La nécessité de redynamiser et d'améliorer la qualité des échanges entre les habitants, les institutions publiques, le milieu associatif et les secteurs porteurs d'emplois, car le type de communication constaté actuellement entre ces différentes sphères est insuffisant.
- 2- Le besoin de promouvoir une concertation permanente entre les acteurs publics locaux de l'emploi. En effet, il existe très peu de concertation entre les quatre acteurs publics locaux qui travaillent sur le territoire de la commune de Forest (Mission Locale pour l'Emploi, Agence Locale pour l'Emploi, Service Emploi du CPAS et Service Emploi de l'administration communale). La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Forest vient combler ce vide.
- 3- L'implantation d'une antenne décentralisée de Actiris à Forest, notamment ses services de première ligne, est une ressource supplémentaire pour améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. Nous bénéficions d'une équipe polyvalente de 13 personnes assumant les tâches d'inscription et du suivi des demandeurs d'emploi dans la réalisation du contrat du projet professionnel, la RAE, les tests de langues, etc. Sachant que la commune de Forest compte environs 5000 demandeurs d'emploi dont 3000 ne disposent pas de diplôme du secondaire, la présence d'une telle équipe est une aubaine dont il convient de tirer profit.
- 4- La volonté de créer des synergies, développer la créativité et encourager le partenariat entre les acteurs publics (locaux) et privés. Ce partenariat a pour but d'assurer des prestations personnalisées de qualité et de réduire au maximum le circuit de mise à l'emploi.
- 5- La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Forest sert aussi **d'espace clairement identifié** de négociation entre les acteurs de terrain et les employeurs, dans le cadre de recrutements et, le cas échéant, d'organisation de ceux-ci.

**Quels sont les besoins sociaux non couverts et constatés dans le quartier qui pourraient être rencontrés via la création d'une infrastructure ?**

1. La formation des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés.

Sur 5.000 demandeurs d'emploi estimés à Forest, environs 3.000 n'ont pas de diplôme du secondaire. Cette population compte parmi les catégories sociales les plus défavorisées sur le marché de l'emploi. La mise sur pied d'une infrastructure d'encadrement et d'accompagnement de cette population, en particulier concernant la promotion de diverses formations de première ligne est un besoin pressant.

## 2. L'ouverture d'un service d'accueil partagé pour les demandeurs d'emploi

Le chemin vers l'emploi ressemble à un parcours de combattant. D'une part, le demandeur d'emploi est confronté à plusieurs obstacles (diplômes, bilinguisme, etc.), tandis que, d'autre part, les acteurs publics locaux chargés d'accompagner le chômeur travaillent chacun de leur côté, sans concertation ni synergie entre eux. Cette situation complexifie la démarche du demandeur d'emploi et génère des doublons dans le chef des accompagnateurs. Pour simplifier ce parcours et améliorer la qualité de l'accompagnement du demandeur d'emploi, l'ouverture d'un guichet unique (un service d'accueil partagé) servant d'espace d'accueil, d'information et d'orientation du demandeur d'emploi vers un service correspondant à ses objectifs est une nécessité.

## 3. Conseil et accompagnement d'initiatives socio-économiques

Face à la crise actuelle du marché de l'emploi, des nombreuses personnes voudraient créer leur propre activité, soit à titre individuel, soit en tant que coopérative réunissant plusieurs personnes. Ce type d'initiative souffre l'insuffisance de structures d'accompagnement au niveau local. Il en est de même concernant les habitants qui, s'étant déjà lancés, rencontrent des difficultés dans ce domaine. L'idée d'avoir une infrastructure compétente pouvant accompagner les différentes phases de développement de ce type de projets (administratif, économique, financier, juridique, etc.) est une vraie nécessité.

## 4. L'accueil de la petite enfance

L'insuffisance des structures d'accueil de la petite enfance dans la Région de Bruxelles Capitale est un fait indéniable. Bien que le taux de couverture d'accueil de la petite enfance à Forest se situe dans la moyenne des communes bruxelloises, celui-ci est loin de rencontrer la demande. En général, les jeunes parents sans ressources et en situation de demandeurs d'emploi sont souvent victimes de cette rareté. Afin de les aider à libérer du temps pour la recherche d'un emploi, la mise sur pied d'un espace d'accueil de la petite enfance (crèche mixte) s'avère un besoin pressant.

### **Ces besoins pourraient-ils être rencontrés par la redynamisation d'infrastructures ou d'offres de service existantes ?**

Non. Il n'existe pas actuellement, dans le périmètre concerné, d'infrastructures spécifiques pouvant rencontrer ces besoins.

### **S'agit-il de renforcer l'offre de services ou de créer une nouvelle offre de service pour le quartier ?**

Non. Il ne s'agit pas de renforcer un projet déjà existant. Il est question d'une nouvelle offre de service visant à :

1. Créer davantage de synergie et de concertation entre les partenaires locaux publics (Mission locale, ALE, CPAS, Service Emploi de la commune, Antenne décentralisée de Actiris) afin de mieux soutenir les chômeurs dans leur quête d'emploi.
2. Plus que de rassembler les différents partenaires sous un même toit, ce projet veut promouvoir une complémentarité efficiente entre ces derniers.
3. Approfondir le rapport avec le monde de l'entreprise en vue de la création d'emplois, en particulier les emplois de première qualification.

Actuellement, Forest ne dispose pas de service assurant une telle tâche.

### **Quelles sont les incidences contextuelles et environnementales à la future implantation de l'infrastructure ?**

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Forest va avoir plusieurs incidences :

#### 1. Du point de vue social

- L'amélioration de la qualité d'accompagnement des demandeurs d'emploi.
- Par la promotion de l'emploi, la MD2E participe au renforcement de la cohésion et de la paix sociales.
- Par la diversité de ses usagers et la variété de services offerts, la MD2E est un espace de rencontre et d'intégration entre les cultures et les personnes venant de différents horizons.

#### 2. Du point de vue économique

- En permettant la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi au travers de ses différents services, la MD2E contribue à redynamiser la vie économique du quartier ;
- Par la création d'emplois, les entreprises et les commerces trouvent le personnel indispensable au bon fonctionnement de leur activité, tandis que les ex demandeurs d'emploi voient leur pouvoir d'achat augmenté.
- Ce faisant, la MD2E contribue à faire évoluer favorablement les trois facteurs de l'économie, à savoir la production, la distribution et la consommation des richesses.

- La redynamisation de l'économie notamment au travers du soutien accordé aux acteurs de l'économie sociale et aux entreprises locales (PME et TPE) ouvertes à la création de l'emploi –de première ligne.

#### 3. Du point de vue de l'environnement

- Le bâtiment de la MD2E est conçu selon les critères du développement durable, notamment l'économie d'énergie et le respect de l'environnement. Il va s'agir d'une maison passive avec panneaux solaires et système de récupération des eaux de pluie.
- De par son volume, son style et en raison même de son fonctionnement, la MD2E contribuera à promouvoir une image positive du Quartier St Denis.

## **La création de l'infrastructure sera-t-elle liée à une autre opération ou nécessitera-t-elle des aménagements nécessaires à son bon fonctionnement ?**

La MD2E va abriter les services essentiels à son propre fonctionnement et mettre à la disposition de ses partenaires les espaces prévus à cet effet au départ du projet. Il s'agit de la mise à disposition des locaux (salle polyvalente, salles de réunions et bureaux), d'une crèche et d'un étage pour l'Antenne décentralisée de Actiris à Forest. En dehors de ces dispositions initiales, il n'est pas prévu d'autres aménagements.

## **Equipe et prestataires de service qui interviendront dans l'offre d'activités ?**

Différents acteurs interviendront dans l'offre d'activités au sein de la MD2E concernant, par exemple :

### **1. Les services transversaux, notamment la « Concertation emploi » :**

Le CPAS, la Mission locale, le Service communal de l'expansion économique, Actiris

### **2. Les services directs au demandeurs d'emploi :**

- Accueil et accompagnement des demandeurs d'emploi : Actiris, le service communal de l'expansion économique
- Accueil de la petite enfance (Crèche mixte) : le service communal de la petite enfance
- Aide et soutien aux candidats entrepreneurs : la coopérative d'activités « Bruxelles Emergences ».
- Soutien financier aux demandeurs d'emploi : la coopérative de crédit alternatif « Crédal ».

### **3. Les services au monde de l'entreprise :**

- Le guichet d'entreprise : la Mission locale, la coopérative de crédit alternatif « Crédal », la coopérative d'activités « Bruxelles Emergences », le service communal de l'expansion économique, AEICF.
- La cellule de placement direct à l'emploi : Mission locale, le service communal de l'emploi, AEICF

## **Conditions d'accès aux publics :**

Du fait de son emplacement, La MD2E sera d'un accès très facile au public. Il y a la proximité de la Place Saint Denis qui est bien desservie en transport en commun : trams 82, 97 ; bus 50, 54. L'accès en voiture y est aussi facile soit par la Chaussée de Neerstalle et/ou de Bruxelles, soit par le Boulevard de la Deuxième Armée Britannique. Il s'agit de deux axes importants d'entrée et de sortie de la ville. Les emplacements de parking sur la Place St Denis, centre de convergence des activités administratives, commerciales et culturelles dans la commune de Forest constituent un atout à ce propos. Un accès au bâtiment pour les individus à mobilité réduite sera aussi aménagé.

## **Quelles formes de publicité sont prévues pour promouvoir des activités ?**

Différentes formes de publicité sont envisagées pour la promotion des activités de la MD2E :

- Annonce des différentes initiatives de la MD2E sur le site web et le panneau électronique de la commune.
- Publication dans « Forest Info », le magazine officiel de la Commune, les nouvelles concernant la MD2E.
- Utilisation du réseau des partenaires (ALE, CPAS, Crédal, Mission locale, Bruxelles Emergences, etc.) pour une large diffusion de l'information.
- L'appel aux médias (journaux, radio et TV locale) et d'autres moyens de communication existant en Région de Bruxelles Capitale pour faire connaître la MD2E et promouvoir son action.
- Publication et diffusion des feuillets d'information et de publicité.

## **Quelle est l'estimation des délais nécessaires pour l'ouverture de l'infrastructure au public ?**

Il est prévu que la MD2E ouvre ses portes au public au printemps 2011.

Toutefois, certains services et initiatives sont déjà opérationnels. Tel est le cas entre autre de l'Antenne décentralisée de Actiris à Forest, installée au 56 avenue Général Dumonceau, opérationnelle depuis la fin du premier trimestre 2008. C'est aussi le cas de la Coopérative d'activités (Bruxelles Emergences) qui va s'installer au 17 rue de Belgrade 17, dans le courant du dernier trimestre de cette année. La Concertation entre les partenaires de l'emploi a été initié depuis deux ans sous le nom de « Concertation Emploi Forest » par l'Echevinat du travail et de l'expansion économique.

## **Plan financier**

Ce plan financier de gestion inclut la période allant de 2011 à 2014. Il est construit sur base des postes : « dépenses/recettes ». Les dépenses comprennent les frais de personnel engagé pour le compte du service de coordination générale de la MD2E, les frais d'équipement des espaces communs (salles des réunions, bureaux à charge de la MD2E) et de fonctionnement global de la MD2E. Les recettes englobent la quote-part de la commune dans la gestion de l'infrastructure (10%), les recettes de location (occupation permanente et occasionnelle) et les subsides à chercher (solde à financer).

## **4-Responsable du projet**

### **Qui est responsable du projet pendant la phase de conception ?**

Albert Kasanda au nom de la commune de Forest, notamment au travers du Contrat de Quartier Saint Denis et de l'Echevinat du Travail et de la revitalisation des Quartiers.

**Qui sera impliqué dans la phase gestion de l'infrastructure ?**

Seront associés à la gestion :

La Commune de Forest	Responsable du Projet, Services bâtiments, entretien, informatique, cellule emploi,
L'Antenne décentralisée de Actiris à Forest	Accueil, accompagnement des demandeurs d'emploi.
La Coopérative d'activités «Bruxelles Emergence»	Soutien et accompagnement des initiatives de création d'activités par les indépendants.
Le Service communal de la Petite Enfance	Gestion de la crèche mixte en soutien aux demandeurs d'emploi afin de libérer le temps pour une formation ou toute autre activité utile à l'emploi.
ONE	,Information et expertise en vue du respect des normes d'agrément et l'obtention des subsides
Mission locale	Soutien et accompagnement de demandeurs d'emploi (formations, RAE, Job days, etc.)
Crédal (économie sociale)	Conseil et soutien à la création d'activités, prêts en soutien pour formation (permis de conduire par exemple) ou pour acquisition d'un outil pour l'emploi (par exemple un ordinateur), etc.

## PREVISIONS BUDGETAIRES 2011 – 2014

POSTES	2011	2012	2013	2014
	<b>DEPENSES</b>			
<b>Frais de Personnel</b>				
1 ETP Coordinateur niveau A	50000	51000	52020	53060,4
1 ETP Assistant administratif niveau B	35000	35700	36414	37142,28
1 ETP Assistant financier niveau B	35000	35700	36414	37142,28
<b>Total frais de Personnel</b>	<b>120000</b>	<b>122400</b>	<b>124848</b>	<b>127344,96</b>
<b>Frais d'équipement</b>				
Mobilier (bureaux, chaises, armoires, étagères, etc.)	25000	2500	2500	2500
Matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, Photocopieuse, etc.)	15000	3000	3000	3000
Matériel de téléphonie (Tél. fax, etc.)	5000	1000	1000	1000
Matériel de projection (retro-projecteur, écran, etc.)	5000	0000	0000	0000
<b>Total frais d'équipement</b>	<b>50000</b>	<b>6500</b>	<b>6500</b>	<b>6500</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>				
Charges (eau, gaz, électricité, assurances, etc.)	20000	20000	20000	20000
Maintenance du bâtiment (produits entretiens, wc, etc.)	10000	10000	10000	10000
Fonctionnement et matériel d'exploitation	5000	5000	5000	5000
<b>Total frais de fonctionnement</b>	<b>35000</b>	<b>35000</b>	<b>35000</b>	<b>35000</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>205000</b>	<b>163900</b>	<b>166348</b>	<b>168844,96</b>
	<b>RECETTES</b>			
<b>Frais de Personnel</b>				
1 ETP Coordinateur niveau A	5000	5100	5202	5306,4
1 ETP Assistant Administratif niveau B	3500	3570	3642,4	3714,3
1 ETP Assistant financier niveau B	3500	3570	3642,4	3714,3
<b>Total recettes frais de Personnel</b>	<b>12000</b>	<b>12240</b>	<b>12486,8</b>	<b>12735</b>
<b>Location</b>				
Bruxelles Emergence	8400	8568	8739,36	8914,141
Actiris	32000	32640	33292,8	33958,6
Crèche Mixte	30000	30000	30000	30000
Autres usagers (Crédal, Mission locale, etc.)	5000	5100	5202	5306,4
<b>Total recettes location</b>	<b>75400</b>	<b>76308</b>	<b>77234,16</b>	<b>78179,141</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>87400</b>	<b>88548</b>	<b>89720,96</b>	<b>90914,14</b>
	<b>SYNTHESE</b>			
<b>DEPENSES</b>	205000	163900	166348,00	168844,96
<b>RECETTES</b>	87400	88548	89720,96	90914,14
<b>SOLDE GENERAL A FINANCER</b>	117600	75352	76627,04	77930,82